

Communiqué de Presse - 8 juin 2015

Pour la journée des océans, la France relance le massacre des requins à la Réunion

Au lieu de protéger l'océan et les richesses de la réserve nationale marine de l'île de la Réunion, l'État dépense des millions d'euros d'argent public pour éliminer les requins des eaux réunionnaises. Face à la désinformation entretenue par les responsables et le Comité Régional des Pêches Maritimes qui mènent des opérations opaques, inefficaces et dangereuses pour la population, le collectif des associations* souhaite rétablir quelques vérités.

Depuis 2011, environ 3 millions d'euros ont déjà été distribués à quelques acteurs locaux pour « sécuriser » les eaux réunionnaises. Des caricatures de programmes scientifiques, dont on ne peut obtenir les protocoles, ont été lourdement subventionnées. Le plus scandaleux et grotesque d'entre ces programmes est *Cap Requin* avec l'invention par le Comité Régional des Pêches des « **drumlines effaroucheurs** de requins ». Il s'agit de gros hameçons avec des appâts supposés faire peur aux requins, mais qui ont renforcé le risque en attirant les requins du large vers les zones balnéaires. Malgré les promesses faites concernant le « zéro risque pour les prises accessoires », des espèces non ciblées, et parfois menacées, sont tuées, sans aucun accès aux informations sur ces prises. La mise en danger est donc accentuée à la fois pour les humains et pour la biodiversité, le tout financé par l'argent public.

Par ailleurs, bien que ce programme de pêche des requins ait été mis en place depuis janvier 2014, il y a toujours des accidents dont deux mortels en 2015 ! Cela prouve bien l'inefficacité et la dangerosité de ce programme ! Et aussi que les accidents ne sont pas du fait des associations de protection de l'environnement, qui contestent le bien-fondé de l'élimination des requins ainsi que la mise en cause de la Réserve Marine, et qui pourtant sont en permanence accusées d'être responsables des accidents, insultées, et menacées.

Prédateurs nécessaires à la vie marine, les requins se raréfient. Leur pêche est pourtant lourdement subventionnée à La Réunion, alors que leur consommation y est interdite à cause du risque d'empoisonnement mortel par les carchatoxines et la ciguatera.

Les accidents de requins, qui sont de plus en plus médiatisés, masquent les vrais dangers que l'on évoque à peine : rejets de déchets en mer, urbanisation, inefficacité des stations d'épuration qui attirent les requins-bouledogues près des côtes... Plus grave, le non-respect des règles de sécurité et de bon sens par certains usagers de la mer remettent en cause les mesures de précautions prises par les autorités.

Pour diminuer le risque requin, les vraies solutions seraient :

- d'une part, ré-établir l'équilibre écologique et renforcer la Réserve Marine à cette fin,
- d'autre part, apprendre et accepter les règles de l'écosystème marin, comme on apprend les règles de la route et de la ville sous peine d'y être tué très rapidement !

Apprendre et respecter, le seul moyen de trouver une harmonie entre activité balnéaire et vie sauvage marine.

* Les associations signataires : ASPAS, Longitude 181, Vagues, Tendua, Requin intégration, Sea Shepherd France et Sauvegarde des requins.

Contacts presse :

François SARANO, Longitude 181 : 06 15 98 56 49

Anne FOURIER, chargée de missions ASPAS : 06 74 99 40 87

Jean Bernard GALVÈS, porte parole du collectif à La Réunion : 06 92 65 41 18